

des droits d'auteur, 19; le bureau du secrétaire d'Etat, 24; le service de l'Immigration, 24; le bureau de l'auditeur général, 24; le ministère des Postes, 185; le ministère de la Milice et de la Défense, 309.

Je refuse de donner mon approbation au vote d'un sixième du budget en tant qu'il peut s'appliquer à la rétribution des emplois dont je viens de faire l'énumération.

Je refuse mon concours au vote de ce sixième en son entier après le débat qui a duré depuis six heures hier soir jusqu'à six heures ce soir, débat dont le pays doit remercier ceux d'entre nous qui, en y prenant part, ont concentré l'attention du public sur cette dépense indéfendable que l'on se propose de faire à l'occasion du programme insensé de constructions maritimes du ministère de la Marine et des Pêcheries. Comme membre de la gauche, je refuse de consentir au vote d'un crédit provisoire, vote dont on inférerait ensuite que je favorise en principe l'article de dépense que l'on a si longuement discuté et dont le premier ministre vient de suspendre le débat par sa motion. J'ai indiqué quelques-uns des détails qui différencient la présente situation de celles du passé. Je l'ai fait à cause d'un défi lancé par le premier ministre, et non point pour empêcher que le Gouvernement n'obtienne les fonds nécessaires à l'exécution des services publics.

Permettez-moi, monsieur le président de vous mentionner le nombre de découvertes que les membres de la gauche peuvent faire par un examen approfondi de ce débat, quand on les laisse à eux-mêmes et sans nuls renseignements autres que ceux que ce budget nous fournit de prime à bord. Permettez-moi de revenir sur un petit incident de cet après-midi. A la page 48 du Budget apparaît la mention d'un article de dépense (n° 211) relatif à l'"enlèvement d'obstacles des eaux navigables, \$18,000", c'est-à-dire \$13,000 de plus que l'an dernier. Demande a été faite au ministre de la Marine d'expliquer cette augmentation. Il a dit tout d'abord que c'était à cause d'un accident survenu dans la baie Weller à l'entrée du canal Welland. J'ai demandé au ministre ce qu'était cet accident. Il m'a dit qu'il s'agissait d'un gros vaisseau, comme si la dimension d'un navire pouvait expliquer l'augmentation d'un crédit. Je lui ai demandé ensuite le nom du vaisseau et le nom du propriétaire. Il m'a donné le nom du vaisseau, et il m'a dit ensuite que le nom du propriétaire, c'était Lorne Webster, un sénateur partisan du Gouvernement actuel. Ce dernier, comme on le voit, voit la somme de \$13,000 à l'un de

ses partisans, et ç'a été là une découverte de cet après-midi. Ce scandale dont le Gouvernement a du faire l'aveu contraint le ministre de la Marine à promettre à la Chambre qu'il verrait à ce que l'honorable Lorne Webster fit remise à l'Etat de la somme dépensée pour l'enlèvement des débris de son vaisseau. C'est là un échantillon des renseignements contenus dans le Budget. S'il est impossible à la gauche. . .

M. EDWARDS: Si mon honorable ami veut bien me le permettre. Il fait mention d'un article de dépense que la Chambre aurait toujours pu voter, n'est-ce pas, si le crédit provisoire eût été accordé hier?

L'hon. M. MURPHY: Je ne dis pas non; mais ceux qui donnent leur consentement à ce crédit ne s'en trouvent pas moins dans une position embarrassante et très difficile. S'ils critiquent un article de dépense, ou si encore ils en proposent la radiation, on leur dira sans doute qu'ils y ont consenti partiellement. C'est là une position dans laquelle on ne devrait pas mettre les députés.

Le très hon. M. MEIGHEN: En effet.

L'hon. M. MURPHY: Mon très honorable ami dit en effet, et je peux bien accepter son adhésion. Lorsque mon honorable ami de Frontenac m'a interrogé, j'allais lui répondre en disant que le premier ministre ne devrait pas nous faire le reproche de n'avoir pas su nous tenir prêt à donner notre consentement. C'est au Gouvernement à nous dire quels articles de dépense sont immédiatement nécessaires au service public et, cela fait, la gauche accueillerait ses propositions dans un esprit de justice et de générosité. Il est impossible aux membres de la gauche de savoir quelles sommes sont requises d'une manière urgente et celle qui ne le sont point, cela par la raison que je signale à propos de l'article que j'ai cité. Il peut y avoir des sommes dont la dépense par certains départements est urgente, et cela se voit par la description du service auquel on les destine; mais il en a d'autres en grand nombre sur lesquels, à mon avis, la gauche ne peut avoir d'éclaircissement que si le ministère les lui donne.

Je dis donc si le Gouvernement tient à obtenir, de consentement unanime, la proportion de ces crédits qui est nécessaire à l'expédition des affaires publiques, il faut traiter la question tout autrement que le premier ministre a cru devoir la traiter.

M. le PRESIDENT: Le comité est-il disposé à adopter le projet de résolution?

L'hon. M. FIELDING: Non, monsieur le président, j'avais espéré qu'à la suite d'une discussion générale nous nous entendrions